

NORTH BATTLEFORD (SASK.)—LES ÉMISSIONS DU CHAMPIONNAT DE CURLING DES ÉCOLES

Question n° 1802—**M. Thomson:**

1. Combien de temps la télévision de Radio-Canada a-t-elle consacré au championnat de curling des écoles canadiennes qui s'est tenu récemment à North Battleford?

2. A-t-on consacré plus de temps à d'autres événements du même genre?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. La distance considérable qui sépare North Battleford du centre de production le plus rapproché a empêché Radio-Canada de donner à cet événement sportif un temps d'antenne en direct au réseau national. La station CBWT de Winnipeg a cependant placé à son horaire du 28 février un film d'une durée de 7 minutes sur cet événement.

2. Les championnats de curling nationaux qui se sont déroulés du 3 au 7 mars à Oshawa ont été l'objet de reportages quotidiens de 20 minutes, en plus d'un reportage général de deux heures le samedi 8 mars, au réseau national. Le championnat mondial de curling a été l'objet d'un reportage en direct d'une durée de deux heures le samedi 22 mars, au réseau national.

[Français]

A PROPOS DE L'EMPLOI DE M. JEAN-PAUL RACINE

Question n° 1818—**M. Lambert (Bellechasse):**

Est-ce que M. Jean-Paul Racine est à l'emploi du gouvernement fédéral ou de l'une des corporations de la Couronne et, dans l'affirmative, a) quelle est sa fonction, b) quel est son salaire annuel?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): M. Jean-Paul Racine a été à l'emploi du ministère du 27 février 1967 au 31 janvier 1968, date à laquelle il a démissionné pour accepter un poste au gouvernement de la province de Québec. a) Il occupait au ministère le poste de «conseiller en main-d'œuvre» et b) son traitement était de \$7,402 par année.

LE BLÉ COMMANDÉ PAR LA CÔTE-D'IVOIRE

Question n° 1823—**M. Godin:**

La Côte-d'Ivoire a-t-elle finalement pris possession du blé canadien qu'elle avait commandé à la fin de novembre 1968 et, dans l'affirmative, à quel moment la livraison a-t-elle été faite?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, vu que la Côte-d'Ivoire a, dans la suite, retiré sa demande.

[L'hon. M. Pelletier.]

[Traduction]

LE TRANSFERT DE L'AGENCE DES AFFAIRES INDIENNES À NORTH BATTLEFORD

Question n° 1827—**M. Thomson:**

Pour quel motif le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il transféré son agence de Battleford à North Battleford a) quel loyer l'agence payait-elle pour les locaux qu'elle occupait à Battleford, b) quel loyer paie-t-elle pour les locaux qu'elle occupe présentement à North Battleford?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): L'agence indienne de Battleford a été transférée de Battleford à North Battleford afin d'améliorer l'administration générale de l'agence et pour la commodité des Indiens; a) L'agence indienne ne payait pas de loyer à Battleford, car le bureau était logé dans un édifice fédéral; b) Le ministère des Travaux publics nous a informés qu'un loyer de \$20,736 est versé pour le bureau de l'agence indienne à North Battleford.

[Français]

LES COURS D'APPEL D'IMMIGRATION

Question n° 1835—**M. Rondeau:**

Combien y a-t-il de cours d'appel d'immigration au Canada, a) où siègent-elles, b) combien de causes ont-elles entendues chacune en 1968, c) quels sont les noms et adresses des membres de ces cours, d) quelle est l'origine ethnique de chacun de ces membres dans tout le pays (i) combien sont bilingues (ii) combien sont unilingues français (iii) combien sont unilingues anglais, e) quand furent-ils engagés, f) quel salaire ont-ils?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Il y a une Cour d'appel de l'immigration au Canada; a) La Commission peut siéger aux endroits au Canada où elle juge opportun de le faire en conformité du paragraphe (2) de l'article 6 de la Loi sur la Commission d'appel de l'immigration; b) 1,114 causes ont été entendues à Ottawa. A Montréal, 67 causes ont été entendues d'octobre à décembre 1968; c) Les noms et adresses des membres de cette Commission sont les suivants: M^{lle} Janet V. Scott, Ottawa; M. J. C. A. Campbell, Ottawa; M. J.-P. Geoffroy, Longueuil (Québec); M. U. Benedetti, Ottawa; M. J. A. Byrne, Ottawa; M. F. Glogowski, Ottawa; M. J.-P. Houle, Ottawa; M. G. Légaré, Ottawa; M. A. B. Weselak, Ottawa.

d) L'origine ethnique des membres est la suivante: Citoyens canadiens; (i) Parmi les membres, quatre sont bilingues et tous les autres ont une connaissance pratique de l'anglais et du français; (ii) Aucun n'est unilingue français; (iii) Un membre est unilingue anglais. Quelques-uns ont une connaissance par-